



Credit non payé à la fin d'un plan de surendettement

Par **GIPSY1954**, le **12/01/2009** à **19:23**

j'ai fait un plan de surendettement que j'ai terminé en janvier 2009
un seul créancier n'a pas été payé, j'avais demandé que des prélèvements soient effectués et j'avais envoyé un rib, puis j'ai écrit (sans RAR) pour leur dire de faire des prélèvements, ensuite j'ai téléphoné, je me suis fait jeter comme une malpropre.
cela s'est passé en 1999, 2000, 2001
le plan courait de mai 2000 à avril 2008 sans que je reçoive de relances ni d'action auprès de la banque de France
le 12.01.2009 je reçois la lettre de recouvrement amiable de INTRUM JUSTITIA qui dit avoir racheté la créance à COFIDIS et me réclame un montant de 2241.59 €
il y avait eu en une signification d'ordonnance d'injonction de payer exécutoire par huissier en 1996
est-ce que la forclusion peut marcher dans mon cas ?
merci pour votre réponse et votre aide